

Médecine vétérinaire de catastrophe et de l'environnement (D.I.E.)

Objectifs pédagogiques	<p>Approfondir les connaissances acquises par l'étudiant vétérinaire, en relation avec la problématique spécifique des situations de catastrophes.</p> <p>Acquérir une culture de sécurité civile et de secours commune à l'ensemble des différentes catégories professionnelles vétérinaires.</p> <p>Recevoir et savoir mettre en pratique une formation opérationnelle permettant de participer à la réponse vétérinaire aux différents risques naturels, technologiques et biologiques quant à leur prévention, à leur défense et à la réhabilitation du milieu.</p>	
Intéressés Pré-requis	<p>Vétérinaires Sapeurs Pompiers, Vétérinaires des Armées, Vétérinaires Inspecteurs, Vétérinaires du secteur privé ou d'exercice libéral, Vétérinaires étrangers appartenant aux groupes précités</p>	
Programme	<p>Module 1 : Etude générale des catastrophes et des risques naturels. Module 2 : Risque chimique. Module 3 : Risque radiologique. Module 4 : Risque biologique. Module 5 : Environnement et pollution - Protection des chaînes alimentaires.</p>	
Modalités d'apprentissage	Exposés 80 %	Démonstrations 20 %
Formateurs	<p>Responsables pédagogiques de chaque module :</p> <p>Module 1 : Dominique GRANDJEAN, Professeur ENVA, et Référant pédagogique Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers Module 2 : Gérard KECK, Professeur, Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon Module 3 : Diane AGAY, Vétérinaire en chef, Centre de Recherches du Service de Santé des Armées, Unité de Radiobiologie et Inflammation Module 4 : Jérôme COPPALLE, Professeur, Ecole Nationale des Services Vétérinaires Module 5 : Martine KAMMERER, Professeur, Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes</p>	
Dates, durée et lieu	<p>5 semaines (1 semaine par module)</p> <p>Module 1 : Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers d'Aix en Provence - du 23 au 28/03/2009</p> <p>Module 2 : Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon (dates à déterminer)</p> <p>Module 3 : Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (dates à déterminer)</p> <p>Module 4 : Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon (dates à déterminer)</p> <p>Module 5 : Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes (dates à déterminer)</p>	
Coût	<p>Formation diplômante : Régime formation continue : 2 645 € Régime étudiant : 1 325 €</p> <p>Formation non diplômante : Régime auditeurs libres : 704 € le module</p>	
Contrôle d'acquisition des connaissances	<p>Si formation diplômante : Diplôme Inter-Écoles Si formation non diplômante : Attestation de présence</p>	
Modalités de contrôle	<p>Contrôle en fin de chaque module</p>	
Validation	<p>2,75 CFC_ECTS par module pour les auditeurs libres 68,75 CFC_ECTS le diplôme</p>	
Responsable pédagogique	Responsable administratif	
<p>Pr. Dominique GRANDJEAN Nutrition-alimentation, ENVA ☎ 01.43.96.71.03 ☎ 01.43.96.70.80 ✉ dgrandjean@vet-alfort.fr</p>	<p>Mme Virginie PIQUEREL Responsable de la Formation Continue, ENVA ☎ 01.43.96.70.27 / 70.38 ☎ 01.43.96.70.54 ✉ vpiquerel@vet-alfort.fr</p>	